



# Quintellia

Formation Professionnelle

## PROGRAMME de FORMATION

---

Découverte et gestion  
d'un site pollué

Votre contact privilégié :

**Teddy MARCHAND**

**06 20 68 26 86**

**teddy.marchand@elithis.fr**

[www.elithis.fr](http://www.elithis.fr)

## OBJECTIFS

- Savoir identifier les responsables de la dépollution
- Gérer la découverte d'une pollution et sa potentielle réhabilitation grâce à l'IEM et au Plan de Gestion

## PUBLIC

Toute personne découvrant ou gérant un site pollué : Ingénieurs et Techniciens du secteur industriel, Bureaux d'études et de conseil, Notaires, Avocats, Juristes, Agents des collectivités territoriales, Membres de l'administration...

## DUREE

1 jour

## APPROCHE PEDAGOGIQUE

- Animation conjointe de la formation par un binôme Juriste/Ingénieur avec le support d'une vidéo-projection
- Séances de questions/réponses animées par le binôme de formateurs
- Débats, échanges et partages d'expérience entre participants et animateurs

## DOCUMENTATION FOURNIE

- Classeur réunissant le support de formation et une sélection de documents choisis par le formateur
- Liste et références des textes publiés et des principales décisions rendues en la matière

## PROGRAMME

### ● Rappel des fondamentaux juridiques et techniques

- Cadre juridique, politique française, vocabulaire technique, sites web utiles

### ● Réaliser une IEM (Interprétation de l'Etat des Milieux)

- Estimer la concentration en polluants dans le sous-sol par des investigations de terrain
- Calculer le risque lié à la présence de polluants
- Evaluer la compatibilité entre l'état des milieux et les usages

### ● Mettre en œuvre un Plan de Gestion

- Estimer la concentration en polluants dans le sous-sol grâce à des investigations de terrain
- Evaluer le risque au travers d'une EQRS (Evaluation Quantitative des Risques Sanitaires)
- Choisir la méthode de réhabilitation par le biais d'un bilan coût-avantage
- Entreprendre les travaux avec différentes méthodes de réhabilitation
- Réaliser une ARR (Analyse des Risques Résiduels)
- Mettre en place un programme de suivi, de contrôle et de surveillance

## ● Identifier les responsables de la dépollution

- Quelles obligations ?
- Quels responsables : exploitant, propriétaire, voisin, détenteur de déchets, société-mère, vendeur, bailleur... ?
- Quels recours disponibles ? Sur quels fondements juridiques ?

*Illustration pratique : fourniture et analyse d'une liste de décisions de justice illustrant les problématiques de découverte et de gestion d'un site pollué*